

Procès Verbal n°20. Réunion du dimanche 8 juin 2008

Assemblée générale annuelle de l'association « Forestiers du Monde®-France »

Etaient présents,

En qualité de membres du bureau de l'association :

Christine CABASSY-BEYLI (Trésorière), Sylvie JOUVENCEAU (Secrétaire), Pascal OBSTETAR (Présidence collégiale), Jean-Noël CABASSY, (Présidence collégiale),

En qualité de membres du conseil d'administration :

François DUGAST, Laurent GAUTHIER.

en qualité d'adhérents :

Vincent GILLET (Réfèrent Entomofaune), Bernard LECLERCQ (Réfèrent écologie forestière),

Nelly OBSTETAR, Françoise DUGAST (Chargée du bon usage de la langue française),

Eric GAY (Délégué national de Forestiers du Monde® – Costa Rica)

Excusés en qualité de membres du conseil d'administration :

Pascal CHARGERRE.

Lieu de réunion : Site privé aménagé du Petit Bois – Commune d'Echevronne – France.

Horaire : 13h00 – 14h00

Ordre du jour :

1 - Approbation du procès verbal n°19 du 28 mars 2008

2 – Adhésions à l'association « Forestiers du Monde® »

3 – Approbation des comptes annuels de l'exercice 2007.

4 - La rencontre familiale FDM-France du dimanche 8 juin 2008.

Sujets évoqués en séance

5 – Projet de création forestière pédagogique biodiverse malgache.

6 - Activité du site Internet de « Forestiers du Monde® » (www.forestiersdumonde.org)

7 - Projet de création d'une forêt de protection (forêt domaniale de Haye)

8 - Date à inscrire sur votre agenda.

1 - Approbation du procès verbal n°19 du 28 mars 2008.

Le procès verbal n°19 de l'assemblée générale du 28 mars 2008 est approuvé.

2 - Adhésion à l'association « Forestiers du Monde® »

Les adhésions des citoyennes Dominique HOARAU et Francine BIZON sont approuvées conformément à l'article 3 des statuts.

Les nouveaux adhérents déclarent avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte déontologique et partager les valeurs humanistes et environnementales portées par « Forestiers du Monde® ».

L'attention des adhérents est attirée sur l'usage ordinaire en vigueur au sein de « Forestiers du Monde® » du courriel (courrier électronique) pour les convocations, les invitations et les diffusions d'informations.

3 – Approbation des comptes annuels de l'exercice 2007.

Les comptes et le bilan de l'exercice social 2007 (exercice clos au 31 décembre 2007) sont évoqués en séance par le Président. L'élaboration du bilan de l'actif et du passif, du compte de résultats ainsi que l'annexe aux comptes sont confiées Frédérique GAUTIER (auditrice financière de « Forestiers du Monde®-France ») au regard des pièces comptables et financières remises par Christine CABASSY (Trésorière de « Forestiers du Monde®-France »).

Les conventions générales sont appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- méthode des coûts historiques,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, selon le plan comptable des associations et fondations.

La situation est saine. La collectivité des membres présents donne quitus à ceux ci de leur gestion.

4 – La rencontre familiale FDM-France du dimanche 8 juin 2008.

Chaque année, les représentations nationales sont invitées à organiser une journée de rencontre de leurs membres accompagnés de leur famille afin de permettre à tous de mieux se connaître à l'occasion d'activités en pleine nature. Au titre de l'exercice 2008, « Forestiers du Monde®-France » proposait le dimanche 8 juin 2008 de 9h30 à 17h00 une rencontre autour de la commune d'Echevronne (Côte d'Or). Le site privé du « petit bois » trouvé par Laurent GAUTHIER présentant tout à la fois un abri en cas de repli nécessaire et une zone sécurisée propice aux jeux des enfants, s'avéra un excellent choix. L'accent fut mis sur les activités pédagogiques. Ainsi, les familles et leurs enfants ont-ils pu découvrir cette année au cours de la journée sans pluie le matin, ensoleillée et chaude l'après-midi :

- sous la conduite de Vincent GILLET, la flore sauvage locale (orchidées sauvages présentes le long du parcours pédestre de la matinée),
- avec l'appui des membres présents, des spécimens naturalisés d'espèces de la faune sauvage française métropolitaine dont *Sciurus vulgaris*, *Garrulus glandarius*, *Eurhinaceus europaeus*, *Nyctalus noctula*, *Lucanus cervus*, *Euphydryas maturna*, *Dryocopus martius*, *Salamandra lanzai* empruntés auprès du muséum d'histoire naturelle de Dijon,
- avec le concours de François DUGAST, un spécimen vivant de Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) en cours d'acheminement au centre de sauvegarde de la faune sauvage,
- sous la conduite de Laurent LAURET de l'association A RECYCLER (www.arecyclier.org), le lubricompostage et le fonctionnement de toilettes organiques,
- sous la conduite de la propriétaire de la chèvrerie d'Echevronne, un élevage de chèvres avec production locale de fromage.

Le pique-nique permit à tous de profiter et déguster les productions culinaires personnelles.

5 – Projet de création forestière pédagogique biodiverse malgache.

La représentation « Forestiers du Monde®-Asine » animée par Michel LE CORRE travaille avec la représentation Forestiers du Monde® – Bourgogne au montage d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional de Bourgogne afin de concevoir et d'accompagner sur place la première création forestière pédagogique biodiverse malgache. Le projet de conférence nationale algérienne relative à la promotion de la démarche de création forestière pédagogique biodiverse est reportée au regard du bon avancement du projet malgache et de l'implication et de la motivation des membres volontaires de FDM-Aisne et de leurs contacts locaux à Madagascar.

6 - Activité du site Internet de « Forestiers du Monde® » (www.forestiersdumonde.org)

Notre site internet est désormais parfaitement opérationnel. Régulièrement - toutes les semaines, voire tous les 15 jours - un nouvel article est mis en ligne. Les membres de FDM sont invités à réagir et à faire part de leurs propositions d'articles ou de sujets à traiter.

La version 1 du site a fait l'objet d'une attaque par un hacker turque. Le site a dû être momentanément arrêté pour réparation. Pascal OBSTETAR, également concepteur-administrateur de notre site Internet travaille à la mise au point de la version 2. Celle-ci sera disponible pour la fin d'année. Le site est vu en moyenne 600 fois par mois actuellement.

7 - Projet de création d'une forêt de protection (forêt domaniale de Haye)

« Forestiers du Monde® – Meurthe et Moselle » animée par Pascal OBSTETAR est sollicitée pour apporter un avis sur le projet de mise en place au profit de la forêt domaniale de Haye du statut de forêt de protection. L'association l'ALPE (association laxovienne pour la protection des espaces) nous a sollicités pour émettre un avis sur un document de concertation en vue d'obtenir le classement du massif de Haye en forêt de

protection. L'analyse portée au document fait penser que le classement en forêt de protection n'est pas la meilleure approche possible mais que celui d'une série de protection attachée à l'aménagement forestier l'est peut-être. Cela sera donc une réponse apportée au document.

8 - Date à inscrire sur votre agenda

Prochaine assemblée réduite : Vendredi 5 septembre 2008 au siège de « Forestiers du Monde®-France » à Dijon de 20h00 à 22h00. Ces assemblées de travail sont l'occasion de faire un point sur les dossiers en cours et d'évoquer les nouveaux sujets que proposent les adhérents.